

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 novembre 2021

---

ATTÉNUER LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GÉNÉRÉES  
PAR PARCOURSUP - (N° 4588)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 18

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Chenu, M. Bilde, Mme Pujol et Mme Houplain

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 7 à 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce dispositif purement démagogique illustre cette tendance qu'ont les socialistes à considérer que les choix d'orientation des individus prévalent sur les connaissances des professionnels de l'éducation. Les établissements d'enseignement supérieur savent le nombre de places qu'il est pertinent d'ouvrir chaque année, en fonction des opportunités d'emplois et du taux de réorientation entre la première et la deuxième année. Ouvrir des places « à la demande », comme c'est finalement le sens de ce point, n'est pas pertinent et risque fortement de faire augmenter à nouveau le taux d'échec en première année universitaire.